

Objektyp: **Competitions**

Zeitschrift: **Bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **99 (1973)**

Heft 5

PDF erstellt am: **21.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

duire à des recommandations utiles pour la pratique, et les recherches de caractère plus fondamental, conduisant à initier et à justifier d'autres recherches.

Il y a évidemment loin des modestes débuts de l'IREC à la conception générale présentée au début de cet article. Néanmoins, la recherche sur l'environnement construit constitue un champ si vaste, si varié et surtout si changeant et dynamique, que nous croyons vain de vouloir, par un vaste modèle, élaborer une grande fresque à caractère inévitablement prophétique. Des travaux aux ambitions limitées mais aboutissant soit à des recommandations concrètes, soit à la mise en évidence de la nécessité et de l'utilité de nouvelles investigations précises, nous paraissent plus fructueux.

La description des recherches en cours à l'IREC a démontré qu'elles sont toutes apparentées, qu'elles abordent l'environnement construit du point de vue juridique, économique et politique, ou sociologique et anthropologique ou technologique. C'est là le très modeste début de la transdisciplinarité que nous exposons au début de cet article.

Adresse de l'auteur :

Yves Maystre, professeur EPFL,
directeur de l'Institut de recherche sur l'environnement construit,
61, av. de Cour, 1006 Lausanne.

Carnet des concours

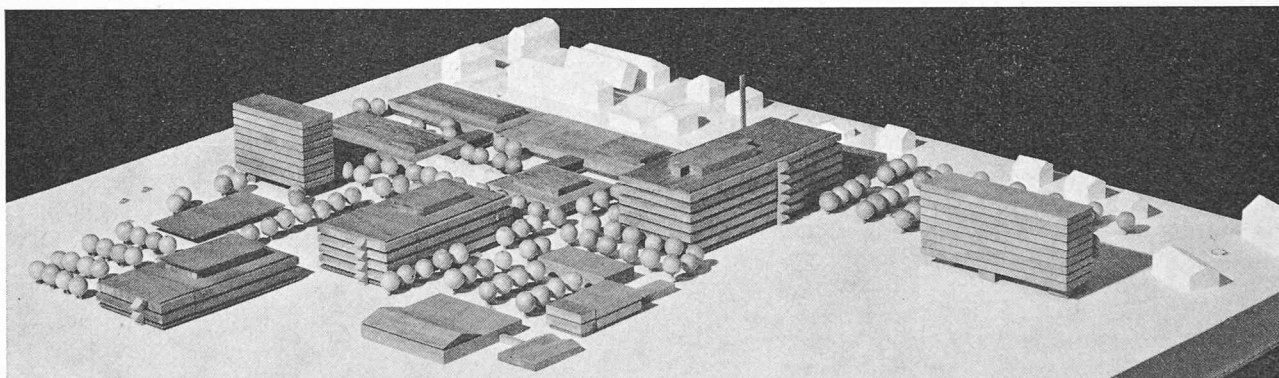
Concours sur invitation pour la construction de nouveaux bâtiments des stations fédérales de recherches et de l'Office vétérinaire fédéral de Liebefeld — Berne

La Direction des constructions fédérales, sur mandat du Département fédéral de l'économie publique et d'entente avec la Division de l'agriculture et l'Office vétérinaire fédéral en qualité de maîtres de l'ouvrage, a invité à mi-juin 1972 onze architectes à participer au concours pour la construction de nouveaux bâtiments des stations fédérales de recherches et de l'Office vétérinaire fédéral de Liebefeld - Berne.

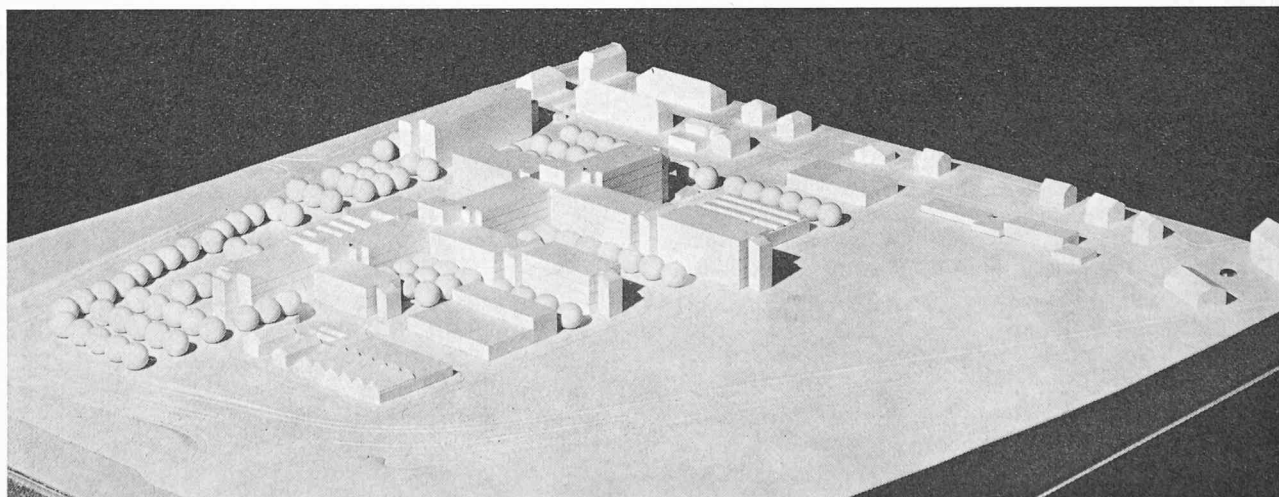
Le jury, présidé par M. Cl. Grosgrin, architecte, directeur suppléant des constructions fédérales à Berne, et comprenant notamment les architectes et les ingénieurs suivants: MM. M. H. Burckhardt, architecte à Bâle, E. Haeberli, architecte, chef de division à la direction des constructions fédérales à Berne, Fr. Meister, architecte à Berne, D. Reverdin, architecte à Genève, W. Rüetschi, architecte, directeur d'arrondissement II des constructions fédérales à Berne, J. Zweifel, architecte à Zurich et M. Hartenbach, ingénieur à Saint-Blaise, a établi le classement suivant parmi les dix projets reçus :

1^{er} rang : prix de 11 000 fr.

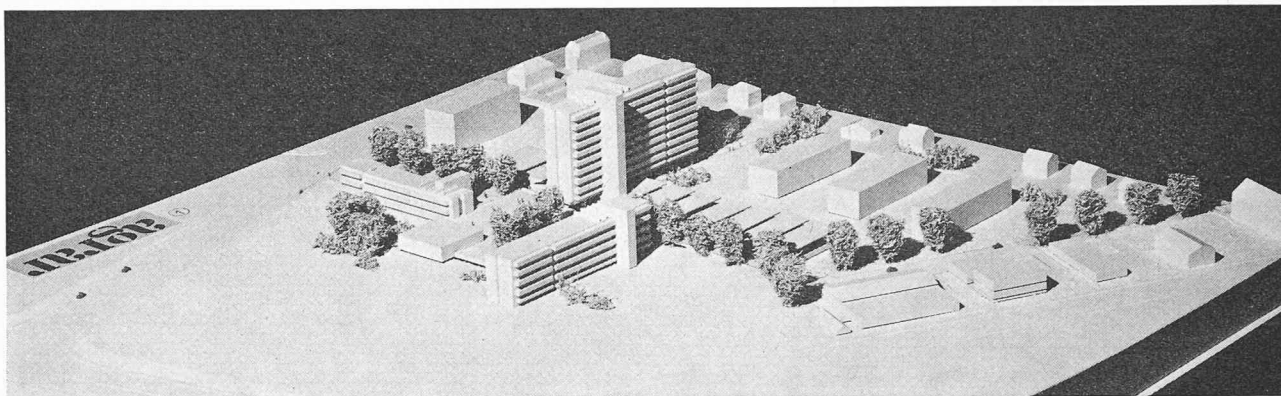
Auteur : M. Benoît de Montmollin, architecte diplômé EPF/SIA (collaborateur : J.-P. Prati), rue de l'Union 2, 2502 Bienne.



Projet BIO, 1^{er} rang.



Projet PAN, 2^e rang.



Projet Agrar, 3^e rang.

2^e rang : prix de 8000 fr.

Auteurs : MM. Suter & Suter S.A., architectes, Engelgasse 12, 4010 Bâle.

3^e rang : prix de 7000 fr.

Auteurs : MM. Werner Kissling & Rolf Kiener, architectes SIA, Kirchenfeldstr. 14, Berne.

4^e rang : prix de 2000 fr.

Auteur : M. Willy Pfister, architecte diplômé EPF/SIA (collaborateurs : MM. Kurt Walther et Ulrich Schindler), Donnerbühlweg 10, 3000 Berne.

5^e rang : prix de 2000 fr.

Auteurs : MM. Peter Rahm & Jean-Pierre Schwaar, association d'architectes, Steingrubenweg, 3028 Spiegel/Berne.

6^e rang : prix de 2000 fr.

Auteurs : MM. Frey, Egger & Peterhans, architectes diplômés FAS/SIA (collaborateurs : MM. Peter Bieri et Thomas Zimmermann), Allmendstr. 2, 3014 Berne.

7^e rang : prix de 2000 fr.

Auteurs : MM. Röthlisberger & Michel, architectes FSAI/SIA (collaborateur : M. H. U. Maurer), Schloßlistr. 39, 3008 Berne.

Le jury recommande à la Direction des constructions fédérales et aux maîtres de l'ouvrage de charger l'auteur du projet ayant reçu le 1^{er} prix d'en poursuivre l'étude. Il s'agit de M. Benoît de Montmollin, architecte diplômé EPF/SIA (collaborateur : M. J.-P. Prati), rue de l'Union 2, Bienne.

Les dix projets reçus ont déjà été exposés.

Direction des constructions fédérales

Centre scolaire régional sud du district de Brigue

Ouverture

L'association des communes pour l'Ecole régionale sud du district de Brigue ouvre un concours de projets pour la construction d'un centre scolaire auquel peuvent prendre part les architectes et architectes-techniciens qui ont un bureau ou leur domicile en Valais depuis le 1.11.1972, de même que ceux qui sont originaires du Valais. Une somme de Fr. 50 000.— est mise à disposition du jury pour l'attribution de six prix et un montant de Fr. 10 000.— pour l'achat d'autres projets.

Le règlement et le programme ainsi qu'un plan de situation peuvent être obtenus auprès de l'association des communes (Gemeindeverband für die Regionalschule Süd des Bezirkes Brig, Secrétariat communal de Glis), contre paiement de Fr. 5.—.

Tous les documents du concours seront remis aux intéressés moyennant un dépôt de Fr. 100.—.

Délai de remise des projets : 30 juin 1973, 18 h.

« Bienal de Arquitetura »

Exposition internationale de projets

1. Dénomination, lieu et dates

L'Exposition internationale de projets est une des manifestations de la Biennale d'architecture et devra avoir lieu du 8 au 30 juin 1973, au Parque Ibirapuera, São Paulo, Brésil.

2. Objectif

Elle aura pour but de réunir des projets d'architecture et des équipes interdisciplinaires, liées à la problématique de l'occupation territoriale dans les divers champs de l'activité professionnelle, pour permettre une confrontation et un bilan critique de l'architecture dans les pays participants au commencement des années 70, et qui auront rapport aux sujets suivants :

- Urbanisme
- Edification
- Objet (dessin industriel)
- Communication visuelle (message)

3. Participation

L'Exposition internationale de projets sera constituée par des architectes inscrits individuellement, ou par des équipes inter disciplinaires dont les architectes participants ont des travaux déjà terminés. Comme il s'agit de plans il est suffisant que les projets d'implantation soient commencés.

4. Présentation des travaux

La forme de présentation des travaux sera graphique, mais on pourra encore y ajouter des compléments audiovisuels ou tridimensionnels.

1. Sous la forme graphique, l'architecte ou l'équipe des participants, pourra, de plein droit, occuper jusqu'à trois panneaux de 1,20 m de hauteur sur 2,40 m de largeur, et s'il s'agit d'un projet de planification, il pourra occuper jusqu'à six panneaux.

Les travaux du Brésil devront être envoyés sur des planches rigides, déjà montés sur des modules de 0,60 m sur 0,80 m (hauteur - largeur).

Les travaux des pays étrangers, comme d'habitude, devront être envoyés par la poste mais sous la forme de négatifs de photographies en noir et blanc, avec un schéma pour le montage et, en même temps, la somme de US \$ 100,00 (cent dollars) par panneau de 1,20 m sur 2,40 m, qui sera monté par la Biennale.

2. Dans le cas où l'on exigerait des compléments audiovisuels, l'architecte ou l'équipe des participants s'occupera des équipements nécessaires à la projection.

5. Date d'inscription et envoi des travaux

Les inscriptions doivent être faites dans les sièges des instituts d'architectes, dans les syndicats ou dans les organisations de classe de chaque pays qui se chargeront de faire la sélection des travaux.

Les fiches d'inscription des travaux sélectionnés devront arriver au Secrétariat de la Biennale jusqu'au 2 mars 1973.

Envoi des travaux : Les travaux accompagnés de la copie de la fiche d'inscription devront arriver au Secrétariat de la Biennale jusqu'au 20 avril 1973.

6. Commission de critiques et prix

Une Commission internationale sera instituée et sera composée de cinq architectes désignés par le Conseil directeur de la Biennale d'architecture. Cette commission aura pour tâche de coordonner une Table ronde pour analyser les travaux et discuter les aspects créatifs, esthétiques, sociologiques et techniques nécessaires à l'élaboration des projets d'architecture au début des années 70. Cette commission se chargera également de choisir les meilleurs travaux auxquels seront attribués les prix suivants :

Prix Président de la République — médaille d'or — Cr \$ 40 000.

Prix Ministre de l'Intérieur — médaille d'argent — Cr \$ 20 000.

Prix Banco Nacional de Habitação — médaille de bronze — Cr \$ 10 000.

La Commission aura pleine autorité dans ses décisions et le critère pour l'attribution des prix sera de son entière responsabilité.

7. Dispositions générales

Les travaux exposés, excepté ceux de présentation spéciale, seront considérés comme donnés à la Fundação Bienal de São Paulo, pour la Biennale d'architecture, qui pourra les utiliser dans des expositions et des publications.

Les travaux doivent être adressés à : Fundação Bienal de São Paulo. Caixa Postal 7832, Parque Ibirapuera, São Paulo, Brasil.

Les cas omis dans ce Règlement seront tranchés par le Conseil directeur de la Biennale d'architecture.

Les fiches d'inscription peuvent être obtenues au Secrétariat général de la SIA, case postale, 8039 Zurich, Selnaustr. 16.

Congrès

Journées d'information de l'électronique médicale et du Bioengineering « Medex 73 »

Bâle, 6-10 mars 1973

Le rendez-vous mondial des techniques biomédicales aura lieu, pour la deuxième fois, dans les halles de la Foire suisse d'Echantillons, à Bâle.

Medex constitue l'une des très rares manifestations en Europe qui est consacrée essentiellement à l'utilisation des techniques avancées en médecine moderne.

La partie technique et scientifique de MEDEX 73 est organisée par le professeur Dr Max Anliker, directeur de l'Institut pour les techniques biomédicales de l'Université

de Zurich et de l'EPFZ, qui assurera également la présidence des Journées d'information.

Programme

- 6 mars Séance d'ouverture.
- 7 mars
 - 9-13 h Problèmes relatifs à l'utilisation des ordinateurs au laboratoire clinique, en recherche, dans le traitement des données concernant les malades et dans la gestion des hôpitaux.
- 8 mars
 - 9-13 h Problèmes concernant la méthodologie et l'automatisation des laboratoires cliniques.
- 9 mars
 - 9-13 h Electronique biomédicale.
- 10 mars
 - 9-13 h Méthodes de diagnostic.

Renseignements et programme détaillé : Secrétariat Medex 73, CH - 4021 Bâle.

Le programme est complété par un Salon d'Exposition Medex 73, qui présentera les équipements les plus modernes du domaine des applications médicales de l'électronique, de la technique des mesures, du traitement des données, de l'automatisation, des techniques de contrôle et de réglage, des techniques des ultra-sons, de l'acoustique, des hautes fréquences, de l'optique, de la technique des lasers, des techniques du froid et de la chaleur ainsi que des techniques nucléaires.

Journée de microtechnique

Zurich, 23 mai 1973

Le 23 mai 1973 aura lieu à Zurich une Journée de microtechnique sous les auspices de l'Association suisse des électriciens (ASE) et de l'Association suisse de microtechnique (ASMT). Cette journée est placée sous le thème suivant : *Nouveaux procédés électriques d'assemblage* (possibilités et limites techniques et économiques).

Les procédés d'assemblage non conventionnels tel que le microsoudage au plasma, par ultrasons, par impulsion HF, par laser, par faisceau d'électrons, etc. seront discutés et comparés du point de vue de leur application en microtechnique.

La chaire de Microtechnique de l'EPFZ (professeur P. Fornallaz) assume l'organisation thématique de la journée.

Renseignements : Bureau d'administration de l'ASE, Seefeldstrasse 301, 8008 Zurich, tél. (01) 53 20 20, interne 233.

Les fours à arc

Liège, 13-14 novembre 1973

L'Association des ingénieurs électriciens sortis de l'Institut électronique Montefiore (AIM) et le Comité belge de l'électrothermie et de l'électrochimie (CBEE) organisent, à Liège, les 13 et 14 novembre 1973, des Journées internationales d'étude sur les *fours à arc*.

Les sujets abordés à cette occasion seront les suivants :

1. Problèmes d'approvisionnement en énergie électrique.
2. Conception des fours à arc modernes.
3. Matières premières : produits pré-réduits, mitrilles préparées, etc.
4. Contrôle électrothermique du four.
5. Métallurgie d'après-four.